FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE

Union Nationale de la Santé Privée

NON A L'ORDRE INFIRMIER

Abrogation des lois HPST et Touraine
Abrogation du décret du 10 juillet 2018

Comme prévu par les Lois Bachelot et Touraine**, le gouvernement Macron/Buzyn vient de faire paraitre sans tambours ni trompettes le Décret 2018-596 du 10/07/2018 prévoyant l'inscription automatique des infirmiers salariés à l'ordre infirmier** (même punition pour les Pédicures Podologues).

Alors que les infirmiers, comme toutes les catégories de personnels, sont frappés par les **mesures** d'austérité (blocage des salaires dans toutes les Conventions Collectives Nationales, non reconnaissance du LMD, suppressions de postes, précarisation) et la dégradation continue des conditions de travail, le gouvernement en rajoute !

Depuis 10 ans nous nous battons contre la mise en place de l'ordre et la cotisation obligatoire.

Pas plus aujourd'hui qu'hier nous n'accepterons de payer pour travailler !

J'EXIGE L'ABROGATION DU DECRET DU 10 JUILLET 2018

NOM	PRENOM	SIGNATURE